

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 29 (1983)
Heft: 5

Artikel: Visite d'état ; Entretiens bilatéraux
Autor: Miéville, Daniel-S. / Eggly, Jacques-Simon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VISITE D'ETAT

François Mitterrand :

« Je suis venu avec la volonté de résoudre les problèmes »

La première étape d'une série de voyages qui verront le président français rencontrer notamment des dirigeants américains et chinois

Arrivé à Kloten par avion spécial pour une visite officielle de deux jours dans notre pays, le président François Mitterrand a été reçu au Palais fédéral par le Conseil fédéral au complet. Accompagné des ministres Jacques Delors, Claude Cheysson, Charles Hernu et Edith Cresson, le chef de l'Etat français s'est entretenu durant deux heures avec une délégation du Conseil fédéral comprenant le président Pierre Aubert, le vice-président Willi Ritschard, Kurt Furgler et Georges-André Chevallaz.

L'importance de cette visite, la première depuis 1910 à cet échelon, est soulignée par l'ampleur de la suite qui accompagne le président dans son déplacement. Quatre ministres et non des moindres, de très nombreux collaborateurs et une cinquantaine de journalistes, un nombre important assurent nos confrères d'outre-Jura. L'événement n'a cependant guère troublé la population bernoise. Massés autour de la place fédérale en nombre malgré tout respectable, les spectateurs ont eu quelques applaudissements timides à l'intention de François Mitterrand et Pierre Aubert passant en revue la compagnie d'honneur. Après que l'habituel ballet de Mercedes noires eut déversé les hôtes de la Confédération sur les marches du Palais fédéral, la mesure de l'événement — un moment exceptionnel et privilégié de l'histoire de nos deux pays, a affirmé François Mitterrand — a été prise lors de la cérémonie officielle, qui s'est déroulée dans la salle des pas

perdus du Conseil national.

Dans son allocution de bienvenue, Pierre Aubert a relevé l'ancienneté des liens qui lient depuis des siècles nos deux pays, insisté sur la difficulté des temps actuels et rompu une lance en faveur d'un équilibre des forces, garantie de la paix. Le président de la Confédération n'a pas éludé les difficultés existant entre les deux pays. « Certaines difficultés sont apparues entre nous, comme il en arrive quelquefois même entre amis très proches ; il subsiste des points de frottement, des divergences de vues et d'intérêt qu'il ne sert à rien de vouloir passer sous silence », devait déclarer Pierre Aubert, avant d'ajouter qu'elles ne doivent pas faire oublier tout ce qui nous rapproche.

Au cours de sa très longue réponse, François Mitterrand a tenu des propos très flatteurs pour notre pays. « La Suisse, a-t-il assuré, représente un facteur particulier sur la surface de la planète, elle possède un rayonnement qui lui vaut le respect. » Il a fait tout particulièrement allusion aux Nations Unies. « Vous y êtes déjà, a-t-il déclaré, par le message que vous représentez. » Lui non plus n'a pas éludé les problèmes bilatéraux. « Si l'on se rencontre peu, quand on se rencontre, on parle sérieusement. J'entends que nous examinions tous les problèmes bilatéraux qui existent entre nous. Je suis venu avec la volonté de résoudre tous les problèmes qui se posent à nous », a assuré le chef de l'Etat français.

En écho au discours qu'il avait prononcé devant le Bundestag à Bonn, François Mitterrand a plaidé en faveur d'un équilibre des forces en Europe, qui doit être réalisé par la coopération et le dialogue. Il a souhaité également plus d'harmonie, de cohérence et de volonté au sein du camp occidental, évoquant à ce sujet le désordre monétaire. François Mitterrand a tenu enfin à placer sa visite en Suisse dans un cadre

plus large que celui de l'entretien de rapports de bon voisinage, en tant que première étape d'une série de voyages qui le verront rencontrer les dirigeants américains et chinois notamment. Ce qui sera fait ici, a-t-il déclaré, portera son écho au-delà. Allusion à plusieurs références au dialogue Nord-Sud qui ont émaillé son discours.

Daniel-S. Miéville
« Journal de Genève »

ENTRETIENS BILATERAUX

Levée des restrictions touristiques : à fin 1983 a affirmé Jacques Delors, ministre de l'Economie.

La délégation suisse paraissait plutôt satisfaite pour la première journée d'entretien avec ses hôtes français qui ont fait preuve, a-t-on dit, d'une très nette disponibilité à la poursuite de discussions, en vue de trouver une solution aux problèmes en suspens.

Les entretiens qui ne représentaient qu'une partie des discussions entre les deux délégations puisque les conversations ont débuté dès leur installation dans le train à l'arrivée à Kloten et se poursuivront tout au long du séjour de François Mitterrand dans notre pays — dans une atmosphère franche et cordiale, a déclaré le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova. Il serait faux, a précisé pour sa part le secrétaire d'Etat Raymond Probst de parler de contentieux. Il existe des points de friction qui n'ont pas été minimisés, mais au contraire, franchement attaqués. C'est ainsi qu'ont été évoqués les questions douanières, le problème du tourisme, celui de l'industrie pharmaceutique suisse en France, des investissements suisses dans ce pays et les problèmes commerciaux.

Au sujet des restrictions de sorties de devises pour les voyages à l'étranger imposées aux Français par le gouvernement, Jacques Delors a assuré qu'elles seraient levées au 31 décembre 1983 et que l'on pouvait donc envisager sereine-

ment la saison d'hiver. Les conversations se poursuivront à ce sujet pour explorer la possibilité d'allègements supplémentaires. En ce qui concerne les problèmes de l'industrie pharmaceutique, on est allé dans les détails. Par ailleurs, les Français ont affirmé de manière non équivoque, a précisé le secrétaire d'Etat Paul Jolles, qu'ils souhaitent que les investissements suisses soient non seulement maintenus mais encore développés dans leur pays. On est resté davantage dans le vague, par contre, pour ce qui est des problèmes commerciaux. Il reste encore des points à éclaircir à propos des mesures d'encouragement aux exportations et de découragement des importations. D'ores et déjà, Kurt Furgler et Jacques Delors ont pris rendez-vous pour la poursuite des négociations.

Les négociations sur les questions bilatérales n'ont en tout cas pas éclipsé les discussions économiques d'ordre plus général. La délégation suisse s'est félicitée de la convergence de vues existant dans plusieurs domaines. Notamment à propos de la conception française, selon laquelle les « Sommets » doivent rester le lieu de discussions informelles et le pouvoir de décision laissé aux organisations internationales (où la Suisse est représentée). La volonté française également de renforcer l'action de l'OCDE a été aussi favorablement accueillie. Suisses et Français posent, par ailleurs, un diagnostic identique sur la situation économique mondiale : la balle de la relance se trouve dans le camp des pays industrialisés.

D.-S. M.

« Français de Suisse : vous représentez beaucoup... »

« Vous représentez beaucoup pour moi, qui que vous soyez. Vos votes, vos opinions c'est un peu secondaire », a notamment déclaré François Mitterrand aux quelque 600

Français de Suisse qu'il avait invités à l'ambassade de France, à Berne. Présentant brièvement chacun des ministres qui l'accompagnaient, il a oublié de citer Edith Cresson, ministre du Commerce extérieur, mentionnant à sa place « Mme Cheyson ». Et M. Mitterrand d'enchaîner après quelques secondes de silence troublées par des « c'est Mme Cresson », ... « je suis sûr que je lui ai fait plaisir ! ».

Jacques Delors, ministre de l'Economie et des Finances, était tout aussi courtois que la chanteuse Marie Laforêt. En aparté, il a notamment déclaré que les discussions avec les responsables helvétiques avaient porté sur de nombreux sujets. « Nous avons débattu de tout, des problèmes douaniers, de ceux du tourisme comme du rôle de la France et de la Suisse sur la scène économique internationale ou du sort des Suisses qui étaient en Algérie. Nous avons par ailleurs redonné vie au groupe des dix », a ajouté le ministre.

Sous Armand Fallières les banquiers n'étaient pas ceux qu'on croit !

Quand le président Armand Fallières était venu en Suisse en août 1910, il faisait une chaleure caniculaire et le franc français valait un franc suisse. Septante-trois ans plus tard, François Mitterrand, premier président français à visiter la Suisse après Armand Fallières, est arrivé par une température hivernale, la neige tombe un peu partout et le franc français ne vaut plus que 28 centimes suisses.

Au temps de Fallières, les Français étaient les banquiers du monde. Aujourd'hui ce sont les Suisses. Certes, pendant ces trois quarts de siècle, la France a subi deux guerres mondiales qui lui ont coûté plus de deux millions de vies humaines et d'incalculables destructions. Le « baromètre » suisse le note d'ailleurs : dès 1919, le franc français ne vaut déjà plus que 75 centimes suisses.

VISITE D'ETAT

Le marathon de François Mitterrand

De Bâle à Neuchâtel par Soleure en un peu plus d'une demi-journée

C'est un très rapide et très partiel tour de Suisse que le président François Mitterrand et la délégation française ont effectué en un peu plus d'une demi-journée. D'autant que le président n'aura guère pu admirer le paysage entre Kehrsatz et Bâle, les discussions avec la délégation helvétique s'étant poursuivies au cours du trajet, durant lequel le président français a été salué par le directeur de l'Office national suisse du tourisme qui lui a remis quelques menus présents : une gravure d'un artiste bernois, un foulard et une invitation dans notre pays destinée à douze enfants.

A Bâle, François Mitterrand a fait un très bref tour de ville. Reçu dans la magnifique Hôtel-de-Ville de la cité rhénane par des représentants des gouvernements des deux demicantons, il n'a eu le loisir de jeter qu'un bref coup d'œil sur le Rhin, où il fut salué par la sirène d'un remorqueur français, un regard dans la cathédrale et d'effectuer une très rapide visite du Musée des beaux-arts.

Les Bâlois ne s'étaient pas déplacés en bien grand nombre pour assister à la visite présidentielle. Il en fut tout autrement à Soleure, que le cortège a gagné par la route — trois voitures transportant des membres du service de sécurité français se sont du reste télescopées sans trop de mal, peu avant Olten durant ce déplacement. La ville des ambassadeurs a réservé un accueil extrêmement chaleureux à François Mitterrand à qui du reste le « régional de l'étape », le populaire Willi Ritschard disputait la vedette. Il n'empêche que les Soleurois s'étaient véritablement mobilisés

pour cette visite et qu'ils n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Le climat fut très semblable à Neuchâtel où fort opportunément, le soleil jusqu'ici absent avait daigné apparaître. François Mitterrand là aussi, a été bien applaudi. Reçu au château par le vice-président du Conseil d'Etat, Jacques Béguin, après avoir consulté brièvement les manuscrits J.J. Rousseau, le président déjeuna à l'Hôtel du Peyrou avant de regagner Berne en hélicoptère.

Le chef de l'Etat français, qui reçut ensuite à l'ambassade de France le Conseil fédéral quitta la Suisse par avion spécial à l'aéroport de Kloten.

Daniel-S. Miéville
« Journal de Genève »

CONFERENCE DE PRESSE

Le désir d'aplanir les différends

« Les relations humaines directes font beaucoup pour que les affaires avancent » a déclaré le président.

Lors de sa conférence de presse, en fin d'après-midi, au fameux hôtel « Bellevue » de Berne (la barmaid a été remplacée, nous avons vérifié), le Président de la République Française François Mitterrand a continué et parachevé son opération charme. Beaucoup de compliments adressés à la Suisse, beaucoup de respect témoigné à son endroit, tout au fil des réponses présidentielles aux questions des journalistes. Beaucoup d'habileté aussi pour faire apparaître presque incongrues les questions qui se voulaient pointues.

Ainsi, à propos de l'attitude des douaniers français : « les instructions ont été données afin que les douaniers fassent leur travail sans excès humiliants ».

A propos de la fuite des capitaux en Suisse : « c'est un problème français et aucune demande spéciale n'est adressée aux autorités suisses ».

A propos des pratiques commerciales restrictives, des tentatives de protectionnisme : « il s'agit de définir ce qu'est le libre-échange. Dans les relations bilatérales franco-suisse, les doléances peuvent être des deux côtés ».

M. Mitterrand évoqua, sans insister, la politique agricole suisse très défensive. « On accuse volontiers la France de protectionnisme, dit-il ; mais on pourrait accuser tous les pays en y regardant de plus près. Oui, nous sommes d'accord avec les Suisses pour préconiser le plus grand libre-échange possible. Mais qu'on fasse, d'abord, un bilan rigoureux et honnête ». Quant aux relations de la CEE, (laquelle a ses équilibres propres, sa zone préférentielle et son union douanière), avec les pays tiers, elles posent des problèmes qu'il faut résoudre. Cela a été abordé au cours des entretiens. M. Mitterrand cita par ailleurs tous les sujets abordés dont certains, très concrets. « Nos dossiers ne sont vraiment pas dramatiques, dit-il en souriant, j'ai connu pire. » A propos d'un code de conduite occidental pour le commerce notamment avec l'Est (évocation des gazoducs sibériens), M. Mitterrand se rebiffa contre les idées du Président Reagan. « Si les développements commerciaux doivent être aussi sous un angle politique, il ne saurait être question pour la France de souscrire à une sorte d'OTAN économique. » Enfin à propos des mesures frappant les Français voulant se rendre à l'étranger, M. Mitterrand fit valoir que la Suisse, pays limitrophe, était moins touchée que d'autres, les familles françaises auront suffisamment d'argent pour y séjourner.

D'autres sujets furent abordés sur les relations franco-soviétiques et sur un sujet de politique française intérieure. M. Mitterrand ne s'y attarda pas.

En conclusion, le président français insista sur les bonnes relations fondamentales franco-suisse, sur le

fait que des dossiers étaient d'ores et déjà réglés, et sur sa certitude que les autres le seraient plus vite encore grâce à cette visite. « Les relations humaines directes font beaucoup pour que les affaires avancent, déclara-t-il. » Vraiment en conclusion, une volonté de dédramatiser et de régler les différends.

Jacques-Simon Eggly
« Journal de Genève »

VISITE OFFICIELLE

M. Chevallaz au Liechtenstein

Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du Département militaire fédéral, a effectué une visite officielle au Liechtenstein, où il a été notamment reçu par le prince François-Joseph et le premier ministre Hans Brunhart. Le chef du DMF était accompagné par la commission du Conseil des Etats compétente en matière de sport et jeunesse, ainsi que par le directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Les entretiens avec le premier ministre Hans Brunhart ont principalement porté sur l'application de l'accord en vigueur depuis 1982 entre les deux pays sur leur collaboration dans le domaine du sport pour la jeunesse. ATS

La Chambre de Commerce Suisse en France (Paris)

cherche pour emploi à mi-temps dans son service juridique, pour entrer en fonction immédiate, un (e) jeune juriste (niveau minimum : licence en droit), confirmé (e) dans le domaine du recouvrement de créances.

Téléphoner à M. de Cerjat
(296.14.17).